

QUI PEUT PARTICIPER ?

La formation syndicale est un droit pour tous les personnels de l'Education nationale, quel que soit leur statut (titulaire ou contractuel) et leur corps de métier.

QUELS SONT MES DROITS À LA FORMATION ?

Tous les personnels de l'Education nationale ont individuellement le droit à un congé de formation syndicale d'une durée maximale de **12 jours ouvrables par an**. Nous concernant l'année de référence est l'année scolaire. Pendant toute la durée du congé pour formation syndicale, votre salaire est bien entendu maintenu.

COMMENT DEMANDER UN CONGÉ DE FORMATION ?

Pour obtenir votre congé, vous devez procéder à une demande individuelle de congé (vous trouverez un modèle sur le site de SUD éducation 13. Cette demande doit être envoyée au recteur par la voie hiérarchique (votre chef d'établissement), **au moins un mois avant** la date du stage. Dans le 1er degré, le stage peut être refusé pour raison de service (si plusieurs collègues d'une même école sont inscrit-e-s), cependant **une non-réponse dans les 15 jours équivaut à autorisation**.

COMMENT S'INSCRIRE ?



En contactant SUD éducation 13 par mail ou par téléphone. **Une attestation de présence vous sera remise à l'issue du stage.**






A VENIR


- > PEDAGOGIES EN LUTTE ET EMANCIPATION
- > SANTE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- > DROITS DES ASSISTANT-ES D'EDUCATION
- > ACCOMPAGNER LES ELEVES MIGRANT-ES
- > PEDAGOGIE ET ECOLOGIE



2nd trimestre
de l'année scolaire 2020/21



PROGRAMME   

DE     

FORMATION SYNDICALE 

2020-2021   

Important

En raison du contexte sanitaire, SUD éducation 13, Solidaires 13 et la Fédération SUD éducation ne sont pas en mesure de proposer un calendrier de formations syndicale aussi complet que les années précédentes. Certaines des formations initialement prévues l'année dernière sont reportés à 2021. A l'occasion des 2e et 3e trimestres de cette année scolaire, nous espérons pouvoir proposer davantage de stage.

Les stages proposés au mois de novembre sont conditionné à l'évolution de l'épidémie.

AGIR SYNDICALEMENT ! MILITER A SUD EDUCATION

9 et 10 NOV. 2020

Ce stage est ouvert à toutes et tous les adhérent-es, nouveaux-nouvelles ou anciens-anciennes, mais aussi aux collègues sympathisant-es qui ont envie d'aller plus loin dans leur engagement syndical. Une formation qui apporte les principes essentiels du syndicat, son fonctionnement et ses revendications. Mais ce stage apportera surtout de nombreuses pistes pour s'impliquer quotidiennement au sein de son établissement/école notamment à travers certains éléments juridiques de base.

Pour qui ? Adhérent-es de SUD éducation et sympathisant-es.

Où ? Local de SUD éducation 13

Date limite de demande auprès du/ dela supérieur-e hiérarchique :
vendredi 9 octobre.

NUMERIQUE : ENJEUX, USAGES ET AUTODEFENSE

23 et 24 NOV. 2020

Avec la période inédite que nous avons traversé et le confinement, la place du numérique dans nos vies s'est considérablement accrue. Dirigeant-es politiques, chef-fes d'entreprises, responsables d'administrations y voient l'occasion rêvée de bouleverser les pratiques professionnelles et de transformer le travail en s'appuyant sur l'existant. Dès le premiers jour du confinement, Jean-Michel Blanquer déclarait y voir une opportunité pour l'EN. Pourtant, l'usage du numérique, qui bénéficie d'une aura de modernité, n'est jamais vraiment interrogé. C'est pour réfléchir à ces évolutions et ces conséquences mais aussi trouver des outils collectifs de protection et d'auto-défense que SUD éducation 13 propose une formation complète qui fait le tour de la question.

Pour qui ? Pour tous-te-s les collègues intéressé-es

Où ? Local de SUD éducation 13

Date limite de demande auprès du/ dela supérieur-e hiérarchique :
vendredi 16 octobre.